

# D.U. DE DROIT COMPARÉ EN ÉCHANGE

## ■ OBJECTIFS DU PROGRAMME

Afin de soutenir la mobilité étudiante, dans la continuité des D.U. de droits étrangers qu'il propose, l'IDCEL propose de valider un **Diplôme Universitaire de droit comparé** dans une université étrangère partenaire, dans le cadre d'un programme d'échange.

Ces diplômes visent à donner une ouverture internationale aux étudiants qui souhaiteraient valoriser leurs dossiers en vue de la sélection en Master, ou qui, malgré leur non sélection en master, souhaiteraient concrétiser leur projet d'étude à l'étranger.

Les places offertes en échange dans le cadre de ces D.U. de droit comparé sont donc celles offertes par le service des Relations internationales de l'Université. Aussi, les

étudiantes et les étudiants pré-sélectionnés en Master sont prioritaires dans l'affectation chez un partenaire étranger. Les étudiants sélectionnés en D.U. de droit comparé viendront compléter les effectifs d'étudiants en échange en fonction des places restantes.

**Quatre D.U. permettront de valider à l'étranger les spécialités suivantes :**

- D.U. de droit des affaires comparé
- D.U. de droit privé comparé
- D.U. de droit public comparé
- D.U. de droit européen et international

## ■ DÉROULEMENT DU PROGRAMME

L'étudiant inscrit en D.U. de droit comparé en échange devra valider chez le partenaire un programme d'étude dans le champ de spécialité du D.U. dans lequel l'étudiant est inscrit (pour plus de renseignement sur les différents programmes contactez l'IDCEL).

Ce programme sera réalisé à l'étranger sur **deux semestres consécutifs** dans l'une de nos université partenaires. Un **contrat d'études** sera signé entre l'étudiant, le référent pédagogique de l'IDCEL et un référent pédagogique dans l'université partenaire.

## ■ OBTENTION DU DIPLÔME

La délivrance du D.U. de droit comparé est soumis à la **validation de l'année universitaire par l'étudiant chez le partenaire étranger**. L'étudiant se soumet au régime d'examen en vigueur chez le partenaire tant en première qu'en seconde session.

Les notes obtenues définitivement chez le partenaire seront transmises à l'IDCEL pour transcription en vue de la délivrance du Diplôme.

## ■ DROITS D'INSCRIPTION

- Étudiants non boursiers : 418 € (222 € pour un deuxième D.U. pris au cours de la même année universitaire).
- Étudiants boursiers : 200 € (100 € pour un deuxième D.U. pris au cours de la même année universitaire).
- Professionnels : 418 €

## RENSEIGNEMENTS

**Institut de droit comparé Édouard Lambert**

Manufacture des Tabacs - Faculté de droit  
Mezzanine, bureau 3330  
idcel.univ-lyon3.fr

idc@univ-lyon3.fr

04 78 78 70 58

Accueil tous les jours sauf le mercredi après-midi.